

OUTRE-MER : POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE TASK-FORCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

d'une économie de subventions à une économie de projets

11/04/2017

Le rassemblement populaire historique de la Guyane est un symbole, celui de l'échec manifeste des politiques publiques conduites depuis des décennies en Outre-Mer.

Ce constat appelle à une remise en question profonde des modalités de mise en œuvre des financements européens, réflexion qui doit notamment porter sur un dialogue stratégique direct entre les institutions européennes et les territoires d'Outre-Mer, véritables atouts pour l'espace communautaire.



Un chiffre interpelle : en moyenne 50 à 60% des jeunes de 18-25 ans sont au chômage dans les départements d'Outre-mer. Si l'on sait que le coût de la vie est très supérieur à celui de la métropole, c'est sur cette poudrière que se construit le sentiment d'une véritable injustice sociale et se développe la révolte à laquelle nous assistons aujourd'hui en Guyane.

Alors que l'économie ultra-marine est toujours fortement dépendante des dotations nationales et

européennes, originellement destinées à poser les bases d'un développement territorial permettant aux Outre-mer d'intégrer la dynamique économique mondiale, le constat du déclin socio-économique croissant de ces territoires ne peut qu'alerter et l'on peut légitimement s'interroger sur l'efficacité réelle de ces dispositifs.

La réponse s'impose. Si ces aides ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs, c'est que les tenants du pouvoir économique local - voire national ou international - n'ont aucuns intérêts à ce que la Région atteigne le niveau de développement « référence », ce qui immédiatement aurait pour conséquence de mettre fin aux aides nationales et européennes. On assiste bien là à l'organisation d'un système économique qui s'alimente de la paupérisation de ces régions qui permet ainsi la captation des subventions qui y sont associées, car d'évidence cette rente de situation ne bénéficie qu'à quelques acteurs privilégiés.

Par ce détournement des politiques économiques régionales toute dynamique de développement est condamnée et l'on continuera d'assister sans espoir au maintien des régions d'Outre-mer dans ce cercle vicieux de la dépendance.

Victime involontaire de ces dysfonctionnements, la population ultra-marine constate avec effarement, que des projets dispendieux se réalisent alors que les inégalités se creusent et qu'elle souffre toujours, au quotidien, de pénuries très graves dans la mise en œuvre des services de première nécessité quant aux besoins socio-éducatifs, économiques ou sanitaires. Cet état de fait explique notamment que les départements d'Outre-mer cumulent, parallèlement au record de taux de pauvreté, les inégalités les plus fortes de France.

Or, face à ces difficultés structurelles de l'Outre-Mer, de nombreux dispositifs de financements européens, prévus dans le Programme Opérationnel (P.O), ne sont pas ou peu mobilisés. En effet, si les fonds FEDER, FEADER et FSE sont disponibles, des blocages administratifs et institutionnels locaux entravent leur mise en œuvre en Outre-Mer, aggravant la situation de ces territoires.

La détresse de la population guyanaise, et plus généralement de celle des DOM, ne peut qu'amener à une prise de conscience nationale et européenne de l'absolue nécessité de réorienter stratégiquement les politiques régionales des territoires ultra-marins.

Si les retards de développement cumulés n'appellent en aucun cas à la fin de ce soutien financier, il est toutefois urgent que ces fonds soient utilisés pour ce à quoi ils sont destinés en vue de l'atteinte d'objectifs mesurables par les populations directement concernées. Il n'est plus tolérable que la France et plus largement les 27 Etats membres de l'Union Européenne participent à une parodie « d'aide au développement » par cette économie de subventions

des Outre-mer au lieu d'en favoriser l'essor « par une économie de projets ».

Cette situation appelle donc à une réappréciation rigoureuse des mécanismes de financement qui doivent se réorienter vers des politiques de projets, directement appropriables par la population ultra-marine.

L'urgence socio-économique de ces territoires exige ainsi d'aborder ces problématiques par des propositions concrètes.

D'une part, en France, en cette période d'élections présidentielles, il est essentiel que chaque candidat s'empare de ces sujets et porte une vision ambitieuse pour ces territoires trop souvent mis à l'écart du débat public.

D'autre part, la recherche de solutions efficaces de terrains et de projets nécessite la **mise en œuvre d'une Task-force (force opérationnelle) de la Commission européenne, spécialement dédiée à la Guyane et aux territoires d'Outre-mer** - permettant le déploiement d'outils de financement consacrés à une politique effective de transition et de résilience économique.

Une stratégie de développement qui pourra s'appuyer sur les atouts innombrables des territoires ultra-marins, dans les secteurs novateurs comme ceux des énergies renouvelables ou de la biodiversité, et les forces de la société civile prête à se mobiliser pour bâtir leur avenir.

C'est sur ces atouts et ces forces que devraient s'appuyer les responsables nationaux et européens faisant ainsi de ces territoires, ce qu'ils ne devraient ou n'ont cessé d'être : des éléments indispensables au rayonnement de la France et de l'Union européenne dans des zones qui attendent beaucoup de notre exemplarité.

Maryse COPPET

Avocat au barreau de Bruxelles et de Guadeloupe

